

Vos besoins

- Bénéficier d'un accompagnement pour répondre à vos objectifs de recrutement, d'appréciation des collaborateurs et de management
- Formaliser les contenus du travail et se poser les bonnes questions en matière de répartition des rôles et missions au sein de l'organisation
- Établir le plan de développement des compétences et construire carrières et mobilités
- Outiller votre démarche de GPEC : élaborer une cartographie des emplois, mobiliser les certifications professionnelles...
- Construire les fiches descriptives d'emplois nécessaires à la cotation dans le cadre d'une démarche de classification et de rémunération

Nos atouts

- Une expérience de plus de 20 ans dans la mise en œuvre de travaux de description des emplois et d'élaboration de référentiels de compétences
- Une excellente connaissance des enjeux de performance, des métiers et des modes d'organisation des entreprises industrielles
- Une expérience éprouvée en élaboration de méthodes et outils
- Une démarche structurée intégrant un transfert méthodologique

Tarif

- Nous consulter / Devis sur demande.
- Des aides financières sont mobilisables.

Contact

Stéphane MONNET s.monnet@uimmlyon.com
04 78 77 06 20

Notre démarche

En fonction de vos problématiques et attentes, tout ou partie des étapes de la méthodologie peuvent donner lieu à un accompagnement :

- Analyser vos enjeux et réaliser un état des lieux de vos pratiques actuelles (structure des emplois, descriptifs, intitulés, référentiels de compétences, grille de polyvalence...)
- Définir le périmètre visé et déterminer la méthode de description utilisée (auto description, interview semi directif d'un titulaire ou description par le N+1...)
- Communiquer en interne sur le projet : finalité et résultats attendus, calendrier, méthodologie de travail, acteurs mobilisés...
- Identifier les emplois existants et harmoniser les intitulés, élaborer votre cartographie par familles professionnelles et par niveaux de qualification
- Bâtir le support de la fiche descriptive d'emploi au regard des objectifs visés (définition des rubriques : finalité, activités, responsabilités, compétences requises...)
- Former les acteurs chargés de décrire les emplois : communiquer sur les objectifs, maîtriser les techniques d'entretien,...
- Rédiger les descriptifs à l'aide de verbes d'action précis
- Valider les fiches descriptives avec les différentes parties prenantes choisies par l'entreprise : responsables RH, hiérarchiques N+1, salariés, IRP...